



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE



Compte rendu du Conseil d'Ecole n°2 du mardi 9 mars 2021

Etaient présents pour ce deuxième Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2020/2021, organisé en présentiel mais en comité restreint en raison du contexte sanitaire :

- Monsieur AUBERT, Adjoint au Maire de Peynier
- Madame BORRELY, Représentante des Parents Elus
- Monsieur HALBRONN, Représentant des Parents Elus
- Madame ALFIERI, Directrice de l'Ecole Maternelle
- Madame DUGAT, Enseignante à l'Ecole Maternelle

Ecole maternelle
Cabaret

La Directrice
Sophie ALFIERI
Téléphone
04 42 53 00 13
Fax
04 42 53 55 83
Mél.
ce.0132692f
@ac-aix-marseille.fr

allée du Cabaret
13790 Peynier

Le Conseil d'Ecole a débuté à 17h avec le premier point à l'ordre du jour : la crise sanitaire et son impact sur la vie de l'école. L'ensemble de la communauté éducative s'est accordée à reconnaître les difficultés occasionnées depuis un an déjà et plus particulièrement depuis le début de cette année scolaire. Des difficultés organisationnelles qui ont demandé à l'ensemble du personnel de l'école, mais également aux parents et ce jusqu'aux enfants des capacités d'adaptation qui ont mis à jour une grande solidarité et mutuelle compréhension. Les parents en ont profité pour relever également la difficulté d'avoir un remplacement pour une enseignante absente depuis trois semaines. Nous avons expliqué que cela était dû à cette crise sanitaire inédite et longue, qui touche fortement le contingent des remplaçants. A l'heure où je rédige ce CR, je peux vous confirmer que nous avons une remplaçante pour la classe en question, Mme Vanni, que nous avons déjà eue à l'école, ce qui est une excellente nouvelle, nous espérons pouvoir la garder jusqu'au retour de la maîtresse. Nous avons continué, sur les projets pour l'année scolaire en cours. Si bien entendu les sorties, spectacles et manifestations regroupant les élèves entre eux ou avec les parents sont bien évidemment suspendus, nous avons évoqué la possibilité d'organiser quand même un Carnaval (prévu le jeudi 15 avril) avec comme pour la Fête de la galette, les enfants regroupés – à l'extérieur – dans la cour mais répartis dans leurs cinq zones bien délimitées. Les modalités changent mais l'esprit festif demeure malgré tout, pour le bonheur de nos petits élèves. Un projet jardinage est envisagé également, classe par classe bien sûr, dans des carrés potagers dédiés à cet effet dans l'enceinte de l'école. Nous avons toujours les interventions musicales, mais là aussi les restitutions chantées ne se font pas en grand groupe chorale, mais classe par classe pour respecter le non-brassage des élèves. Nous regrettons de ne pouvoir envisager un partenariat avec la Bibliothèque, située juste en face de l'école et nous espérons que dans les prochains mois, nous pourrions retourner par petits groupes à la Bibliothèque, toujours si la situation sanitaire le permet. Si tel n'est pas le cas, nous envisageons de « faire venir la Bibliothèque à nous », nous allons voir s'il est possible qu'une des bibliothécaires vienne dans les classes – dans le respect des gestes barrières et avec des livres « sécurisés » - pour proposer dans chaque classe des lectures adaptées. Il est à noter que nous aurons, toujours dans le domaine de la Lecture le « Festival du Livre » qui sera organisé durant la semaine du 17 au 21 mai 2021. Nous communiquerons dès le retour des vacances de Printemps, les modalités de fonctionnement du « Festival du Livre édition 2021 » (adapté aux exigences sanitaires en vigueur).

Quant aux exercices PPMS, nous avons évoqué les difficultés de s'enfermer dans les classes au cours de l'exercice de confinement et la Mairie a été très réactive en nous posant dans les jours qui ont suivi des verrous dans chaque pièce de l'école. Il a été proposé également de doter chaque classe d'une corne de brume afin de pouvoir donner l'alerte depuis toutes les classes ce qui simplifie la logistique. Des réparations de deux poignées de porte sont également indispensables en cas de confinement depuis la cour de l'école. Ces réparations doivent être effectuées dans les plus brefs délais.

L'exercice incendie s'est révélé opérationnel car réalisé en moins de 2 minutes.



2/2

Ensuite nous avons abordé les questions des travaux d'extension de l'école. Nous avons appris que le cahier des charges était en cours de finalisation par le cabinet d'architecture et que les enseignantes seront consultées pour les questions pratiques inhérentes à notre pratique professionnelle. Le début des travaux extérieurs commenceront en septembre puis s'étaleront dans le cours de la prochaine année scolaire (notamment pendant les vacances pour ne pas gêner le fonctionnement des usagers de l'école).

Quant aux points évoqués par les parents il ne nous restait plus qu'à préciser que pour l'instant et ce jusqu'à nouvel ordre, les cinq zones dans la cour de récréation ainsi que le respect du non brassage des élèves sont maintenus.

Le Conseil d'école se termine à 18h30.

CR rédigé par la Directrice de l'Ecole

ECOLE MATERNELLE
Allée du Gabaret
13790 PEYNIER
Tel. 04 42 63 00 13